

DECISION

N° **118** du **04 AVR 2025**

Relative au lancement d'un Appel à Candidatures pour le recrutement d'un (01) Ingénieur chargé du suivi des projets hydrauliques au sein de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès

Le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès

- Vu le Dahir n° 1-58-008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique (B.O. n° 2372 du 11 avril 1958) ;
- Vu le Dahir n°1-15-83 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n° 111-14 relative aux régions, notamment ses articles 128 à 144 portant création des Agences Régionales d'Exécution des projets auprès des Régions ;
- Vu le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 portant promulgation de la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes ;
- Vu la Circulaire n° 7-13-cab du 18 joumada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu l'organigramme de l'AREP-FM dûment visé le 06 Septembre 2024 ;
- Vu le statut du personnel de l'AREP de la région Fès-Meknès dûment approuvé par le Ministère de l'Economie et des Finances en date du 14 Mars 2025 ;
- Vu la loi cadre du personnel de l'AREP-FM au titre de l'année budgétaire 2025 ;
- Vu la nécessité du service.

DECIDE :

Article 1 :

Il est lancé au sein de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès (AREP-FM) un Appel A Candidatures pour **recruter un (01) Ingénieur chargé du suivi des projets hydrauliques**.

Les missions principales et les domaines de compétences requises pour ledit poste sont fixés dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

Article 2 :

Cet Appel A Candidatures est ouvert aux candidates et candidats de nationalité marocaine intéressé-e-s par le poste précité, et remplissant obligatoirement les conditions suivantes :

Poste	Diplôme et Spécialité	Expérience professionnelle justifiée
Ingénieur chargé du suivi des projets hydrauliques	Diplôme d'Ingénieur d'Etat. Spécialité : Hydraulique, Génie de l'eau, Génie rural, Génie civil ou toute spécialité connexe.	Au moins deux (02) ans d'expérience effective en relation avec ledit poste après l'obtention du diplôme demandé.

Article 3 :

Le dossier de candidature est constitué des documents suivants :

1. Demande adressée à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Fès - Meknès ;
2. Copie de la CIN ;
3. Copie du diplôme ou certificats obtenus ;
4. Arrêté d'équivalence dans le cas de diplômes délivrés par les établissements étrangers ou privés ;
5. Copie des attestations de travail ou des documents justifiant l'expérience exigée ;
6. Curriculum vitae portant la photo, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du candidat ;

Article 4 :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés obligatoirement par voie électronique, soit :

1- Par le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma ;

ou

2- Par mail à l'adresse suivante : DRHAJ@arepfm.ma , en mettant en objet : **AAC/Hydraulique/2025** ;

Et ce, avant le **27.04.2025**.....

Tout dossier incomplet, parvenu hors délai ou ne correspondant pas au profil demandé sera automatiquement écarté.

Article 5 :

Une commission désignée par décision de Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès, sera chargée de l'examen des dossiers de candidature.

Article 6 :

La liste des candidats présélectionnés pour l'entretien oral ainsi que la date et le lieu de déroulement seront affichés via le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma.

Article 7 :

La liste des candidats admis définitivement sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma et sera affichée dans les locaux de l'agence.

Director of the Regional Agency
Région Fès-Meknès
Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports